



DOSSIER D'INSCRIPTION à rendre complété et signé A rendre dans une pochette plastique



NOM :PRENOM:Classe :AS 2023-24 :

A REMETTRE AUX PROFESSEURS D'EPS LE MARDI 12 MARS 10h20 salle détente

RAPPEL

L'objectif des enseignants d'EPS est d'offrir à chaque élève l'opportunité de participer au stage surf au moins une fois durant sa scolarité au collège.

Nous mettons en place des tarifs différenciés sur la base de la prise en charge de la restauration scolaire ; afin de favoriser l'accès au plus grand nombre. (3 cas : 1 = pas de prise en charge, 2 = 50% ou 3 = : 100%).

4 PRE REQUIS

- **Cotisation** : Etre inscrit à l'AS en 2023-24
- **Investissement** : Avoir participé même de façon symbolique à la vente de bulbes au mois de Novembre
- **Assiduité** : Etre assidu(e) aux entraînements et compétitions du Mercredi
- **Discipline** : Ne pas poser de problème de discipline à l'AS ET en cours ou au collège.

MODALITES DE CLASSEMENT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

ATTENTION : ne soyez pas rebuté par la liste ci dessous.

Il faut rendre le dossier car nous n'avons reçu qu'une seule fois nos 48 dossiers dès le premier jour. N'ayez donc pas peur de candidater !!!!!!! Même si votre enfant est seulement en 6ème n'hésitez pas à candidater !!!!!

1. Elèves de 4^{ème} inscrits à l'AS cette année ET l'an dernier et n'ayant jamais participé au séjour
2. Elèves de 5^{ème} inscrits à l'AS cette année ET l'an dernier et n'ayant jamais participé au séjour
3. Elèves de 4^{ème} inscrits à l'AS uniquement cette année et n'ayant jamais participé au séjour
4. Elèves de 5^{ème} inscrits à l'AS uniquement cette année et n'ayant jamais participé au séjour
5. Elèves de 6^{ème} inscrits à l'AS
6. Elèves de 4^{ème} inscrits à l'AS cette année ET l'an dernier et ayant déjà participé au séjour l'an dernier
7. Elèves de 5^{ème} inscrits à l'AS cette année ET l'an dernier et ayant déjà participé au séjour l'an dernier
8. Elèves ne répondant pas au pré requis

La participation ou pas à la vente de bulbes au profit de l'AS ainsi que le sérieux au collège peuvent éventuellement servir de critères pour départager 2 dossiers équivalents par ailleurs.

ATTENTION

- Le dossier complet doit être déposé le jour demandé soit le **12 Mars 2024** (48 places). Ils seront hiérarchisés selon les priorités ci-dessus. (5 places en liste d'attente)
- Les dossiers incomplets seront traités en dernier
- S'il reste des places disponibles après le 12 Mars, nous accepterons les dossiers rendus en retard.
- Si, une fois inscrit au séjour, votre enfant était trop absent à l'AS, nous céderions sa place à un autre élève après remboursement.
- En cas de blessure ou de maladie (certificat médical obligatoire), l'AS remboursera totalement, si le professeur de l'AS responsable est prévenu rapidement afin qu'un autre enfant puisse bénéficier de la place.
- En cas de maladie le matin du départ, et que nous ne puissions pas prendre d'élève sur la liste d'attente, nous verrons avec la structure d'accueil si un remboursement du stage est possible (226€), le transport sera non remboursable (50€).

Je soussigné(e).....avoir pris connaissance des conditions d'inscription au stage
SURF de l'Association Sportive et je les accepte.

Signature

NOM :..... PRENOM:..... Classe :..... AS 2023-24:.....

☐ Mon enfant était inscrit à l'AS.....l'an dernier en 2022-2023.

☐ Mon enfant n'était pas inscrit à l'AS l'an dernier.

PIECES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR QUE LE DOSSIER SOIT COMPLET

- ☐ Le dossier d'inscription rempli et signé
- ☐ La fiche sanitaire de liaison
- ☐ 3 Attestations à jour : carte vitale, mutuelle et assurance scolaire
- ☐ Le règlement intérieur du stage signé
- ☐ Le paiement du stage en un ou 4 chèques selon les tarifs ci dessus
- ☐ Attestation savoir nager, 50m délivrée par un Maître Nageur Sauveteur. (Si votre enfant n'a pas encore de certificat ou a égaré le certificat obtenu avec le collège, il faut se rendre dans une piscine municipale, muni d'une pièce d'identité et demander à un MNS la possibilité de passer un 50m avec délivrance de diplôme)

TARIFS : 3 tarifs différents (comprenant cours de Surf, hébergement, repas et transport)

Tarifs différenciés sur la base des critères retenus pour la prise en charge de la restauration scolaire.
NB : le cout réel du séjour est de 304€

☐ CAS 1 276€ Mon enfant ne bénéficie d'aucune prise en charge ou mon enfant est externe	☐ CAS 2 246€ Mon enfant bénéficie de 50% de prise en charge	☐ CAS 3 216€ Mon enfant bénéficie de 100% de prise en charge
☐ 1 chèque de 276 €	☐ 1 chèque de 246 €	☐ 1 chèque de 216 €
☐ 4 chèques de 69€	☐ 4 chèques de 61,5€	☐ 4 chèques de 54€

ATTENTION : Merci de bien remplir les chèques afin de faire gagner du temps à notre trésorier.

- Chèques à libeller à l'ordre de l'« Association sportive du collège de Labarthe-sur-Leze »
- Les chèques doivent être présents dans le dossier.
- Au dos : mois d'encaissement (27/03, 28/04, 28/05, 28/06) + nom de l'élève
- Inscrire au dos du chèque le N° de compte de l'AS : **109 326 4 X 037**

Nom de l'émetteur du/des chèque(s) :..... Banque :..... **J'ai besoin d'une FACTURE** ☐

Je soussigné (e)..... responsable de l'enfant.....☐DP4 ☐DP5 ☐Ext

l'autorise à participer au stage SURF organisé par l'AS du collège du Lundi 17 au Jeudi 20 Juin 2024 à Bidart.

Je confirme que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique du SURF.

J'atteste que mon enfant sait nager et je présente avec ce dossier d'inscription une attestation de 50m.

J'autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (SAMU ou pompiers) de mon enfant pour que puisse être pratiquée en cas d'urgence une hospitalisation ou une intervention chirurgicale.

Signature des parents :

Numéros de téléphone en cas d'urgence :

☎1 : 06/...../...../...../.....ou ☎2 : 06/...../...../...../.....ou ☎3 : 06/...../...../...../.....

Pas de réception de dossier non complet ! Une tolérance sera accordée aux sixièmes pour leur attestation 50 m.